

AVIS
REUNION D'INFORMATION PREALABLE A LA
REALISATION D'UNE ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT
COMMUNE D'ASSESE

Projet de catégorie B
(projet soumis à étude d'incidences sur l'environnement)



DEMANDEUR:STORM46 sprl, Katwilgweg 2, 2050 Anvers

OBJET: Demande de permis unique de classe 1 de la société STORM 46 sprl en vue de la construction et de l'exploitation de **3 éoliennes** d'une puissance unitaire maximale de 4 MW, **sur le territoire de la commune d'Assesse, entre Courrière et Assesse**, en ligne à l'est de l'autoroute A4/E411.

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, STORM vous invite à participer à la réunion d'information préalable relative à l'objet susmentionné et organisée:

Le 21 novembre à 20 h
À la grange du Château de Courrière,
Rue Bâtis de Corère 6, 5336 COURRIERE

Toute personne intéressée peut participer à cette réunion.

Cette réunion d'information a pour objectif :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

L'étude d'incidences sur l'environnement sera réalisée par le bureau d'étude CSD Ingénieurs Conseils, Namur Office Park, Avenue des Dessus-de-Lives 2 (bte 4) à 5101 Namur.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège communal d'Assesse - Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 Assesse- Service Urbanisme, en y indiquant ses nom et adresse. Elle en adresse une copie au demandeur, lequel la communique sans délai à l'auteur d'étude d'incidences.

Toute demande d'informations peut être adressée auprès de Krier Isabelle à l'adresse suivante : Katwilgweg 2, 2050 Anvers ou par téléphone au 03 210 07 20.